



**Termes de référence pour le recrutement d'un/e consultant/e
pour l'élaboration d'une Fiche d'Identification de Projet
(FIP)**

1. Contexte et justification

En Tunisie, comme dans la plupart des pays du monde, la croissance urbaine rapide est souvent incontrôlée. Cette croissance engendre de nombreux dysfonctionnements dans les villes et une détérioration du cadre de vie des populations.

Les villes tunisiennes témoignent, aujourd'hui, de plusieurs défaillances dues à des infrastructures dégradées, à un transport public obsolète, à un habitat insuffisamment contrôlé, au manque de moyens aussi bien humains que matériels pour faire fonctionner les services sociaux de base. A cela s'ajoute l'insuffisance de logements décents, et l'augmentation de la pollution. Il s'en découle des conditions de vie de moins en moins supportables pour les communautés urbaines une situation qui a pris encore de l'ampleur depuis l'avènement de la révolution de 2011.

La problématique des « villes durables » est au centre d'importants enjeux au regard du potentiel écologique dont le pays dispose alors que tant les défis environnementaux sont considérables : réchauffement climatique, épuisement des ressources naturelles, sécheresse, inondations, recrudescence des nuisances diverses due à la gestion des déchets et les procédés industriels.

Ces questions s'aggravent encore avec la croissance exponentielle de la population urbaine. La ville durable n'est pas donc une option mais une nécessité, un projet à mener sans attendre d'être au pied du mur, compte tenu des diverses inerties.

La Tunisie voudrait élaborer un projet mettant l'accent sur les principes de « ville durable », dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle de la ville. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs : élus et personnels, habitants, associations, entreprises, structures déconcentrées de l'Etat, réseaux de l'éducation et de la recherche en respectant les trois piliers du développement durable (Social, Economique et Environnement)

Ceci se traduit par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles, ne pas nuire à l'épanouissement social, et renforcer l'attractivité du territoire en maintenant le développement économique. Il favorise entre autres :

- Une politique de l'habitat appuyée sur la haute qualité environnementale, la valorisation du parc existant et la reconquête des espaces disponibles ;
- L'utilisation de ressources renouvelables, la maîtrise de l'énergie, le développement de modes de transports alternatifs à l'automobile ;
- La création d'activités répondant à une demande sociale locale et d'emplois verts et durables ou de nouvelles filières d'emplois.

Par définition et ses méthodes, l'approche ville durable, , permet d'intégrer aussi les dimensions transversales du développement, sur des échelles diverses :

- Multidimensionnel : en établissant des liens entre les différentes dimensions du développement durable soit, le social, l'environnemental, l'économique, la culture et le territorial et, les problématiques transversales qui en découlent (genre, capacités) .
- multi-acteurs : il associe le privé, le public, la société civiles et le communautaire.
- multi spatial : bien que centrée sur le territoire de la ville, l'approche ville durable ne peut ignorer les politiques, les contraintes et les caractéristiques sociales et environnementales, d'abord , locale (au niveau des collectivités , régionales et, ensuite, nationales voire internationales dans la mesure du possible.
- et, enfin, il favorise l'émergence d'une culture de responsabilisation des acteurs et de transparence dans les décisions, en vue de soutenir une maîtrise sociale du territoire.

La mise en place d'un programme national des villes durables en Tunisie devrait permettre aux différentes villes tunisiennes de s'inscrire dans le cadre de cet élan national que connaît le pays en matière de développement durable à travers les nombreuses stratégies sectorielles élaborées en la matière et les nombreux dispositifs déjà mis en place aussi bien sur le plan institutionnel que sur les plans techniques et technologiques

Aujourd'hui, la crise COVID19 a montré un grand gap entre l'économique, le social et l'environnemental et confirme la nécessité pour la Tunisie de s'orienter plus vers un nouveau modèle de développement qui intègre le concept de ville durable dans le cadre d'une vision de développement intégrée multidimensionnelle et multisectorielle.

La phase de relèvement offre alors l'opportunité d'initier de nouveaux processus afin de renforcer la résilience des villes Tunisiennes.

Afin d'appuyer cette transformation, le bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement en Tunisie (PNUD) en collaboration avec le Ministère des affaires locales et de l'environnement (**Direction Générale du Développement Durable**), souhaite mener une étude sur l'élaboration d'une Fiche d'Identification de Projet (FIP).

2. Objectif de la mission

L'objectif de ce travail de consultant est de travailler en collaboration avec le Ministère des affaires locales et de l'environnement (**Direction Générale du Développement Durable**) et d'autres parties prenantes, avec le soutien du PNUD, pour déterminer l'envergure du projet puis développer une Fiche d'Identification de Projet (FIP) qui sera éligible à un financement par le Fonds pour l'Environnement Mondial (Programmation FEM-7). Le PIF devra être aligné avec les priorités et cadres politiques du gouvernement Tunisien et conformes aux orientations de la Programmation FEM-7 dans les domaines d'intervention du changement climatique.

Le/La consultant(e) effectuera une mission exploratoire pour proposer de possibles pistes de travail, identifiées par le Ministère des affaires locales et de l'environnement, le PNUD et d'autres parties prenantes.

3. Consistance de la mission et tâches à réaliser par le prestataire de services

Le/La consultant(e) individuel(le) développera une Fiche d'Identification de Projet (PIF) en entreprenant les tâches principales suivantes :

- Mener une mission de cadrage et de consultations approfondies avec le Ministère des affaires locales et de l'environnement (**Direction Générale du Développement Durable**), les acteurs nationaux et les donateurs locaux sur les priorités nationales dans les domaines de l'atténuation aux changements climatiques ;
- Examiner les documents pertinents (stratégie, rapports, plans, études/évaluations) traitant de l'atténuation aux changements climatiques, et des villes durables en particulier ;
- Définir de façon analytique le scénario de base et notamment définir l'état de référence du projet pour répondre aux impacts des changements climatiques dans la zone ciblée du projet ;
- Identifier les principales parties prenantes de la formulation et la mise en œuvre du projet ;
- Définir la perspective du projet liée au genre, et les meilleures stratégies à mettre en place pour l'intégration du Genre dans les actions de développement de la zone ciblée du projet ;
- Développer un arbre des problèmes et esquisser la stratégie d'intervention ;

- Identifier les scénarios possibles d'intervention et identifier les plus rentables au sein de l'objectif stratégique du FEM ;
- Formuler un PIF en étroite consultation avec les parties prenantes pour la programmation du FEM-7. (NB: le PIF doit répondre aux exigences du FEM et démontrer les critères d'admissibilité du FEM, y compris l'effet d'accroissement, la faisabilité technique, la mobilisation de cofinancement, etc.)
- Conduire et compléter la fiche de procédures de dépistage des impacts sociaux et environnementaux (SESP) en se basant sur la liste de vérification du PNUD et traiter les opportunités/risques identifiés.

4. Livrables, délais de réalisation et modalités de paiement

La durée de la présente mission s'étalera sur 2 mois et demi, pour 20 hommes jours de travail effectif

Livrables	Délais de réalisation	Modalités de paiement
Note Méthodologique à jour après la réunion de démarrage	Trois jours à compter de la date de tenue de la réunion de démarrage	10 % du montant du contrat après approbation
Un rapport de consultation des intervenants comprenant les objectifs proposés, la portée et les stratégies du nouveau projet,	15 jours à compter de la date de tenue de la réunion de démarrage.	10 % du montant du contrat après approbation
Un draft de Fiche d'Identification de Projet (PIF)	1 mois à compter de la date de tenue de la réunion de démarrage.	20 % du montant du contrat après approbation
Un modèle de procédure de dépistage des impacts sociaux et environnementaux (SESP) finalisé	1 mois et demi à compter de la date de tenue de la réunion de démarrage.	25% du montant du contrat à après approbation
Une ébauche et Fiche d'Identification de Projet (PIF) finale (en ligne avec les priorités stratégiques du FEM-7 et le mandat de développement du PNUD) qui intègre les contributions des parties prenantes	2 mois à compter de la date de tenue de la réunion de démarrage.	25 % du montant du contrat après approbation
Une ébauche et Fiche d'Identification de Projet (PIF) finale en français et en anglais	2 mois et demi à compter de la date de tenue de la réunion de démarrage.	10 % du montant du contrat après approbation

5. Lieu des travaux de la mission

Le déroulement de la mission se fera à distance et en étroite concertation avec l'équipe technique du PNUD et si nécessaire avec le Ministère des affaires locales et de l'environnement (Direction Générale du Développement Durable) pour faciliter les contacts avec les partenaires locaux de la ville de KAIROUN (choisie comme ville pilote).

6. Arrangement institutionnel

Le PNUD contractera le/la consultant(e) pour entreprendre la mission telle que décrite dans les présents termes de référence. Le consultant rapportera au conseiller technique du PNUD Tunisie d'une part, et au Team leader du cluster climat et Energie du Bureau Pays d'autre part. Tous les produits livrables présentés par le consultant devront être approuvés par le PNUD avant tout paiement

7. Langues utilisées

Les langues requises sont le **français et l'anglais**.

8. Compétences nécessaires pour le bon déroulement de la mission

Le/la consultant(e) doit :

- faire preuve d'intégrité et agir conformément aux valeurs et à l'éthique des Nations Unies ;
- faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité face aux différences de culture, de genre, de religion, de nationalité et d'âge ;
- faire preuve d'impartialité et de discrétion ;
- faire preuve d'une bonne connaissance des ODDs et de leurs enjeux globaux sur la vie urbaine;
- promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD ;
- faire preuve de grande capacité de travail en équipe ; et doit posséder de grandes aptitudes pour la résolution des conflits ;
- faire preuve de créativité et d'autonomie et doit posséder de grandes aptitudes pour travailler sous forte pression ;
- démontrer un esprit critique et d'analyse.

9. Profil du consultant(e)

La présente mission sera menée par un consultant ayant :

- Diplôme universitaire supérieur (au moins Master II ou équivalent) dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, sciences de l'environnement et développement durable, changements climatiques, ou autres disciplines pertinentes lié à l'énergie, aux changements climatiques.
- Au moins 7 années d'expérience professionnelle pertinente au niveau national et international, avec minimum cinq (5) références dans la rédaction de Fiches d'identification de projets PNUD/FEM et/ou de documents de projets ;
- Expérience avérée dans le domaine de la gestion de l'environnement et de l'amélioration des moyens de subsistance, de l'atténuation aux changements climatiques, de la conservation de la biodiversité ou la gestion des ressources naturelles dans les pays en développement, idéalement dans un

contexte de pays similaire à la Tunisie ;

- Connaissance théorique et pratique approfondie des principes stratégiques et de fonctionnement du PNUD/FEM, et particulièrement ceux liés au cycle de programme du FEM-7 ;
- Expérience de collaboration avec des parties prenantes telles que des gouvernements ; la société civile, des communautés ;

10. Contenu de l'offre

Les consultant/es ayant les qualifications requises décrites ci-dessus peuvent postuler pour la présente consultation. Le dossier de candidature, devra comprendre obligatoirement les pièces ci-dessous listées :

- **Offre technique :**

- Un CV comportant les références pertinentes à la présente mission en indiquant les contacts de ces références et avec des pièces justificatives (attestation, ou contrat,...) ;
- Une note méthodologique détaillant l'approche à suivre pour mener à bien cette mission, y compris le planning détaillé de l'intervention ;

- **Offre financière :**

Elle doit être détaillée selon le tableau suivant :

Eléments	Honoraire unitaire mensuel HT

11. Evaluation des offres

L'évaluation technique des offres portera sur les critères indiqués ci-dessous et selon le barème de notation suivant pour chaque consultant (e).

L'évaluation technique représente 70% de la note globale ; l'évaluation financière représente 30% de la note globale. Ainsi la note globale = Note technique * 70% + Note financière * 30%

Grille d'évaluation de l'offre technique de l'expert :

Critères	Points Maximum
1- Background et références du consultant	70 points
Diplôme universitaire supérieur (au moins Master II ou équivalent) dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, sciences de l'environnement et développement durable, changements climatiques, ou autres disciplines pertinentes lié à l'énergie, aux changements climatiques. <ul style="list-style-type: none">• Master/Diplôme d'ingénieur et plus dans la spécialité : 3 points• PhD/Doctorat : 5 points Sinon 0 point et rejet de l'offre.	5 points
<ul style="list-style-type: none">• Au moins 7 années d'expérience professionnelle pertinente au niveau national et international, avec minimum cinq (5) références dans la rédaction de Fiches d'identification de projets PNUD/FEM et/ou de documents de projets 7 ans d'expérience avec 5 références : 7 points• 7 ans et plus avec 5 références : 20 Points Sinon : 0 points et rejet de l'offre.	20 points

<p>Expérience avérée dans le domaine de la gestion de l'environnement et de l'amélioration des moyens de subsistance, développement durable, atténuation aux changements climatiques, de la conservation de la biodiversité ou la gestion des ressources naturelles dans les pays en développement,</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 références : 7 points • Entre 4 et 6 références : 10 points • 7 références et plus : 20 Points • Sinon : 0 points et rejet de l'offre. 	20 points
<p>Connaissance théorique et pratique approfondie des principes stratégiques et de fonctionnement du PNUD/FEM, et particulièrement ceux liés au cycle de programme du FEM-7</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 référence : 5 points • Entre 2 et 3 références : 10 points • 4 références et plus : 20 Points • Sinon : 0 points et rejet de l'offre. 	20 points
<p>Expérience de travail au sein d'un organisme international tel que PNUD, SNU, Banque mondiale, Ou autre organisme international ou une expérience de collaboration avec des parties prenantes telles que des gouvernements ; la société civile, des communautés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune expérience : 0 points - 01 expérience de travail : 3 points - 02 expériences de travail et plus : 5 points 	5 points
<p>Note méthodologique : Appréciation de la note méthodologique et du planning d'exécution par le comité d'évaluation : clarté de l'approche, cohérence et réponse aux délais de la mission</p>	30 points